



SYNERGIE-OFFICIERS ENTENDU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

SYNERGIE-OFFICIERS n'a eu de cesse de réclamer :

- ✓ Une vraie réforme de la procédure et de la chaîne pénale
- ✓ La révision des règles de la légitime défense
- ✓ Une augmentation des moyens matériels et humains
- ✓ Une évolution du corps de commandement avec de véritables perspectives de carrières et des revalorisations indiciaires

Le Président de la République répond favorablement à nos attentes et s'engage sur quatre axes:

- **Une clarification des missions de Police : tâches indues, missions régaliennes et étude sur la co-production de sécurité**
- **Une modernisation de la chaîne pénale : transaction pénale, utilisation de moyens vidéo, réflexion sur la légitime défense et l'usage des armes**
- **Des moyens matériels et humains**
- **Une poursuite de l'amélioration des carrières : Application du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) avec ajout de nouvelles mesures catégorielles sur la période 2017-2020, et des perspectives d'évolution sur les grades sommitaux**

Le Président de la République a pris engagement pour une nouvelle rencontre en mars 2016 et signature d'un protocole applicable en janvier 2017.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite des progrès réalisés, va entamer dès à présent les négociations et veillera plus que jamais à la valorisation du corps des Officiers.

Le Bureau National